

Cahier des charges en vue du recrutement du Directeur/Directrice de l'EPCE « Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement Provence-Alpes- Côte d'Azur »

1. Présentation de l'EPCE Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est fortement engagée dans la préservation de la biodiversité et dans la transition écologique de nos territoires notamment au travers de son Plan climat « Gardons une COP d'avance ». Face à l'urgence climatique, afin de renforcer l'animation territoriale sur ces sujets et donner un coup d'accélérateur aux projets, le Président de Région, Renaud Muselier a souhaité saisir l'opportunité donnée par la loi Biodiversité de créer une Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement sous forme d'Établissement Public de Coopération Environnementale (EPCE). Ce statut permet aux acteurs d'une région d'unir leurs efforts pour mettre en place des actions en faveur de la préservation de la biodiversité. On compte d'ores et déjà en France 8 Agences régionales de la Biodiversité dont 5 (Occitanie, Bretagne, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Guadeloupe) ont créé un EPCE.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, après 3 années de préfiguration, cette agence prend corps avec la création d'un EPCE le 29 juin 2023 par arrêté pris par le Préfet de région qui va permettre de :

- renforcer le partenariat existant avec des membres fondateurs et financeurs que sont la Région, l'Office français de la biodiversité, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'ADEME - Agence de la transition écologique, des grandes collectivités engagées que sont les Départements de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence, le Grand Avignon et les métropoles Nice Côte d'Azur et Toulon Provence Méditerranée,
- élargir la gouvernance avec différents acteurs représentatifs de la sphère publique (le Conservatoire du Littoral, les Parcs naturels régionaux, le Conservatoire Botanique National Alpin), du monde associatif (France Nature Environnement, Ligue de Protection des Oiseaux, Conservatoire des Espaces Naturels), du monde socio-économique (Chambre de Commerce et d'Industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chambre régionale d'agriculture, Conseil Économique Social et Environnemental Régional).

L'ARBE est donc portée par un collectif de 19 structures membres (10 structures financeurs et 9 structures associées) soit 25 représentants, issus d'horizons très diversifiés, formant ainsi un large réseau d'acteurs régionaux engagés dans la préservation de la biodiversité de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La diversité de ses membres, de leurs approches et visions et de leurs expertises est une grande richesse et fait de l'ARBE un outil puissant de collaboration et d'actions collectives.

Tout l'enjeu de cette Agence est de jouer le rôle de catalyseur des énergies et des compétences pour généraliser au plus près du terrain les bonnes pratiques en matière de préservation de la biodiversité et de l'eau : zéro déchet plastique, gestion intégrée de l'eau, préservation et gestion des espaces naturels, nature en ville, végétalisation des espaces publics, adaptation au changement climatique, trames vertes et bleues...

Les 4 axes d'interventions de l'Etablissement sont :

1. Accompagner les projets et les démarches territoriales de transition écologique et de préservation de la biodiversité et de l'eau

L'Etablissement en lien avec ses partenaires accompagne le déploiement de projets de territoire et d'actions en matière de préservation et de reconquête de la biodiversité : conseils aux porteurs de projets, mise en œuvre de projets pilotes, élaboration d'outils et méthodes, capitalisation des expériences.

2. Améliorer et valoriser les connaissances en matière de biodiversité, d'eau et de transition écologique

Connaître, suivre, améliorer, partager et faire connaître la biodiversité terrestre, maritime et aquatique est l'un des enjeux majeurs de l'Etablissement pour éclairer les décisions publiques grâce à la gestion d'observatoires et la contribution à l'élaboration de stratégies régionales.

3. Sensibiliser et former les différents publics aux enjeux de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique

L'Etablissement a pour rôle d'être un véritable centre de ressources et de sensibiliser et former les acteurs professionnels et le grand public aux enjeux liés à la biodiversité et aux bonnes pratiques en termes de préservation de cette biodiversité.

4. Se positionner en cœur de réseau en animant des réseaux d'acteurs et en développant des projets européens et internationaux

L'Etablissement permet la mise en réseau des acteurs pour créer des synergies en faveur de la préservation de la biodiversité en région, de partager et mutualiser les expériences, d'innover et développer des projets multi-partenariaux aux échelles régionale, européenne et internationale.

Pour en savoir plus : <https://www.arbe-regionsud.org/>

2. Les missions du directeur/directrice

Dans un contexte de développement de l'Agence créée le 29 juin 2023, le rôle du Directeur/Directrice consiste à développer la nouvelle gouvernance et les missions confiées par ses membres.

Plus précisément, il veillera à conforter les différents services d'accompagnement, de sensibilisation et de mobilisation des acteurs et de connaissances portés par l'Agence ainsi que ses différents champs d'expertises.

Il assurera la programmation de l'activité de l'établissement et la déclinera annuellement en étroit lien avec ses membres. En lien avec ses membres financeurs, il insèrera les activités de l'Agence dans les politiques Biodiversité et Eau des membres. Il pilotera des missions stratégiques transversales.

Il organisera et supervisera la stratégie de communication de l'Etablissement pour rendre plus lisible les services proposés à ses publics cibles (collectivités, entreprises...). Il nouera des partenariats divers avec des structures complémentaires d'un point de vue du territoire ou du segment d'intervention pour renforcer sa visibilité et développer ses actions.

Il participera activement aux côtés de ses membres à l'élaboration et au suivi des stratégies régionales et aux instances de gouvernance (Comité Régional de la Biodiversité, Assemblée pour une Gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des Aquifères (AGORA)...) concernant l'eau et la biodiversité.

Il assurera le management d'une équipe de 40 personnes et supervisera l'organisation et les activités des différents pôles. Pour ce faire, il établira une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences requises et saura mettre à profit les mobilités et départ en retraite pour questionner l'organisation.

En lien avec son conseil d'administration, il sera responsable de la gestion financière de l'établissement (préparation du budget exécution, ordonnancement de recettes et dépenses...) et de l'actualisation du plan de financement de l'EPCE.

Il sera force de propositions pour diversifier les sources de financements avec une veille des différents appels à projets et fonds nationaux et européens dédiés à la transition écologique et à la préservation de la biodiversité.

Il préparera les réunions institutionnelles de l'établissement (Conseil d'Administration auquel il participe avec voix consultative) et sécurisera juridiquement les décisions de l'établissement. Il rendra compte auprès de la Présidente de l'EPCE et des membres de ce dernier de l'activité de l'établissement.

3. Le profil recherché

Titulaire d'une formation supérieure dans le domaine de la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et de la transition écologique, il disposera d'une expérience réussie sur des fonctions et dans un contexte similaire de gestion d'une structure publique multi-partenaire.

Il sera reconnu pour sa maîtrise des principes de la gestion financière publique (idéalement, il maîtrisera les fondamentaux des finances et marchés publics ainsi que du code du travail).

Sa connaissance et sa maîtrise du fonctionnement d'un EPCE notamment ses processus décisionnels ou d'une collectivité territoriale, seront appréciées ainsi que sa connaissance des enjeux environnementaux et des acteurs locaux.

Sa connaissance des enjeux de transition écologique et de préservation de la biodiversité et de son cadre réglementaire ainsi que son implication dans ces réseaux seront très fortement appréciées.

Il disposera également d'une expérience confirmée en management.

Il fera preuve de grandes capacités de négociation et de communication pour nouer de nouveaux partenariats, notamment financiers.

Il fera preuve de :

- vision stratégique, sens de l'initiative et force de propositions
- rigueur et sens de l'organisation,
- diplomatie et capacité relationnelle,
- discrétion et réserve

4. Les conditions statutaires

Mandat de 3 ans sur la base d'un contrat à durée déterminée de droit public, renouvelable par période de 3 ans.

Poste ouvert par voie statutaire (détachement, disponibilité) ou contractuelle.

Niveau de responsabilité : Ingénieur principal ou Attaché principal (catégorie A)

Rémunération selon expérience et/ou position statutaire.

Temps complet.

Déplacements en région (exceptionnellement hors région)

Astreintes-représentations et événements en soirée et le week-end.

5. Le processus de recrutement

Présélection des candidats sur la base d'un CV et d'une lettre de motivation à transmettre à :

s.puteri@arbe-regionsud.org

Date limite de réception des candidatures : 10 novembre 2023

Sélection des candidats présentant un projet d'établissement et d'orientations environnementales : 7 décembre 2023